

FICHE D'INFORMATION



UNE PUBLICATION DE LA DIVISION DU LOGEMENT ET
DU RENOUVEAU COMMUNAUTAIRE DE L'ÉTAT DE NEW YORK
BUREAU D'ADMINISTRATION DES LOYERS

N° 34 Procédures accélérées

À la discrétion du commissaire adjoint, les procédures peuvent être accélérées au cas par cas pour des raisons valables et en tenant compte de tous les aspects équitables. Les considérations qui peuvent justifier un traitement accéléré sont, entre autres, les suivantes :

1. Il existe une menace d'expulsion imminente en vertu d'une procédure judiciaire qui a été effectivement engagée.
2. Les locataires sont exposés à des conditions dangereuses dans le bâtiment, notamment des dommages causés par le feu, ce qui équivaut à une expulsion « constructive », ou un ordre d'évacuation a été émis par une agence gouvernementale.
3. Il existe une ordonnance du tribunal ordonnant un traitement accéléré ou une ordonnance du tribunal renvoyant une procédure à l'ORA pour un traitement ultérieur.
4. Un tribunal compétent, devant lequel une procédure auxiliaire est en cours, a demandé un traitement rapide de la procédure de l'ORA.
5. Une détermination est nécessaire pour résoudre une affaire en cours devant une agence gouvernementale.
6. La détermination de la procédure en question est nécessaire pour résoudre une procédure intra-agence complémentaire ou connexe.
7. Des difficultés extrêmes sont démontrées (par exemple, une personne en phase terminale, un dépôt de bilan, le règlement d'une succession, une saisie en cours).

Pour plus d'informations ou d'assistance, vous pouvez vous rendre au bureau des loyers de votre arrondissement.

Queens

92-31 Union Hall Street
6e étage
Jamaica, NY 11433

Lower Manhattan

25 Beaver Street
New York, NY 10004

Brooklyn

55 Hanson Place
6e étage
Brooklyn, NY 11217

Bronx

1 Fordham Plaza
4e étage
Bronx, NY 10458

Upper Manhattan

163 W. 125th Street
5e étage
New York, NY 10027

Westchester

75 South Broadway
3e étage
White Plains, NY 10601